

Objet : Projet de route à trois voies – Demande de concertation et d'accompagnement des exploitants agricoles de Coëx

Mesdames et Messieurs

Exploitants agricoles sur la commune de Coëx, nous sommes directement concernés par les emprises foncières liées au projet de création d'une route à trois voies entre Aizenay et Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

À ce jour, les agriculteurs impactés ont le sentiment d'être mis devant le fait accompli. Malgré les démarches engagées et notre participation active aux réunions organisées avec la Chambre d'agriculture et la municipalité de Coëx, ainsi que nos contributions lors de l'enquête publique, nous n'avons obtenu que peu de réponses concrètes aux interrogations soulevées. Les inquiétudes complémentaires formulées à l'issue de cette enquête demeurent, à ce jour, sans réponse précise.

Nous souhaitons rappeler que nos exploitations sont de véritables entreprises, créatrices d'emplois, de valeur économique et de lien social sur le territoire. Le projet de route à trois voies entraîne pour nous des conséquences majeures :

- Des emprises significatives sur des terres agricoles productives ;
- Des pertes de surfaces exploitables et de filières valorisantes ;
- Une réorganisation contrainte du fonctionnement de nos exploitations ;
- Un allongement des trajets entre nos différentes parcelles (notamment entre la Tesserie et la Bénétière), générant une augmentation des charges, du temps de travail et des risques pour les personnes comme pour les animaux ;
- Une fragilisation économique liée à la diminution des surfaces restantes et à l'augmentation des frais nécessaires pour maintenir une exploitation viable.
- L'emprise de terrains découle directement sur la souveraineté alimentaire.

Comme toute entreprise, nous devons établir des prévisions économiques et engager des investissements à moyen et long terme. Or, le manque d'informations précises et de visibilité sur les modalités définitives du projet nous empêche aujourd'hui d'anticiper correctement et de sécuriser l'avenir de nos exploitations.

Actuellement en projet d'installation sur l'exploitation de deux jeunes. Comment faire un projet prévisionnel sans réponse et informations de votre part ? Ce projet de trois voix

sans compensation à la hauteur des pertes va remettre en cause l'installation de ces deux jeunes ainsi que la pérennité de l'exploitation.

Au-delà des impacts directs, nous attirons également votre attention sur des enjeux connexes :

- La nécessité d'aménager des accès agricoles adaptés et sécurisés afin d'éviter des détours excessifs et des passages dangereux ; La mise en place d'un boviduc entre la Tesserie et la Bénétière afin de limiter les rallongements de déplacement et en augmentant la sécurité car moins de circulation avec des véhicules lents sur la trois voies. Ce boviduc participera également à la sécurité des automobilistes en faisant un accès direct pour les animaux sauvages car l'an passé 22 accidents sur cette route liés aux animaux sauvages (sanglier, chevreuil, loutre, ...). Actuellement leurs lieux de passage. Cela permettra la sécurité des piétons, vélos, ... car aujourd'hui beaucoup de sollicitation par les écoles, associations de Coëx et la Chapelle Hermier pour la mise en place d'activités pour le bon fonctionnement. Le rond point étant un lieu de passage trop dangereux pour eux.
- La compensation des pertes de terrains, ainsi que des nouvelles charges. On demande plutôt un accompagnement pour valoriser les autres parcelles de l'exploitation afin de compenser les pertes. On demande donc un accompagnement sur les projets de drainage et de réserves d'eau pour permettre l'irrigation et donc une sécurité financière.
- La mise en place de tourne à gauche à saint Eugène est pour nous inutile et il va être très dangereux pour la circulation (pas éclairé). On constate que ceux de la Boule du lièvre sont très accidentogènes avec une forte emprise de terrains pour les réaliser. Nous demandons donc de le retirer.

À ce titre, la création ou le maintien de réserves d'eau constitue un enjeu essentiel. Cette réserve d'eau sera bénéfique pour l'exploitation ainsi que pour la trois voies car des bassins d'orage sont déjà prévus sur nos terrains. Autant les valoriser pour les pompiers ainsi que pour l'agriculture en augmentant leurs capacités en eau. La préservation et, si nécessaire, l'aménagement de telles réserves doivent donc être intégrés pleinement dans le projet, dans une logique d'intérêt général. Le monde agricole est ouvert à toute discussion mais ne doit pas être perdant pour le bien commun de tous (cela doit être donnant-donnant, de juste valeur).

Nous ne contestons pas le principe d'un aménagement du territoire, mais nous demandons qu'il se fasse dans le respect du tissu agricole local et avec un véritable dialogue. Nous sollicitons donc :

- Des réponses claires et détaillées sur les impacts précis du projet pour chaque exploitation concernée ;
- Une concertation renforcée avec les exploitants impactés ;
- La définition de mesures d'accompagnement adaptées, proportionnées et formalisées.

Notre démarche se veut constructive. Nous souhaitons être considérés comme des partenaires du territoire et non comme une simple variable d'ajustement du projet.

Dans l'attente d'un retour et d'une rencontre permettant d'échanger de manière approfondie sur ces sujets, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, l'expression de nos salutations respectueuses.

Fait à Coex, le 27 février 2026

GAEC Bruneleau

Jean Henri Bruneleau



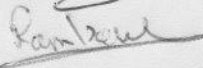
Bertrand Bruneleau



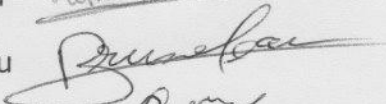
Laurencia Bruneleau



Marina Rambaud



Florian Bruneleau

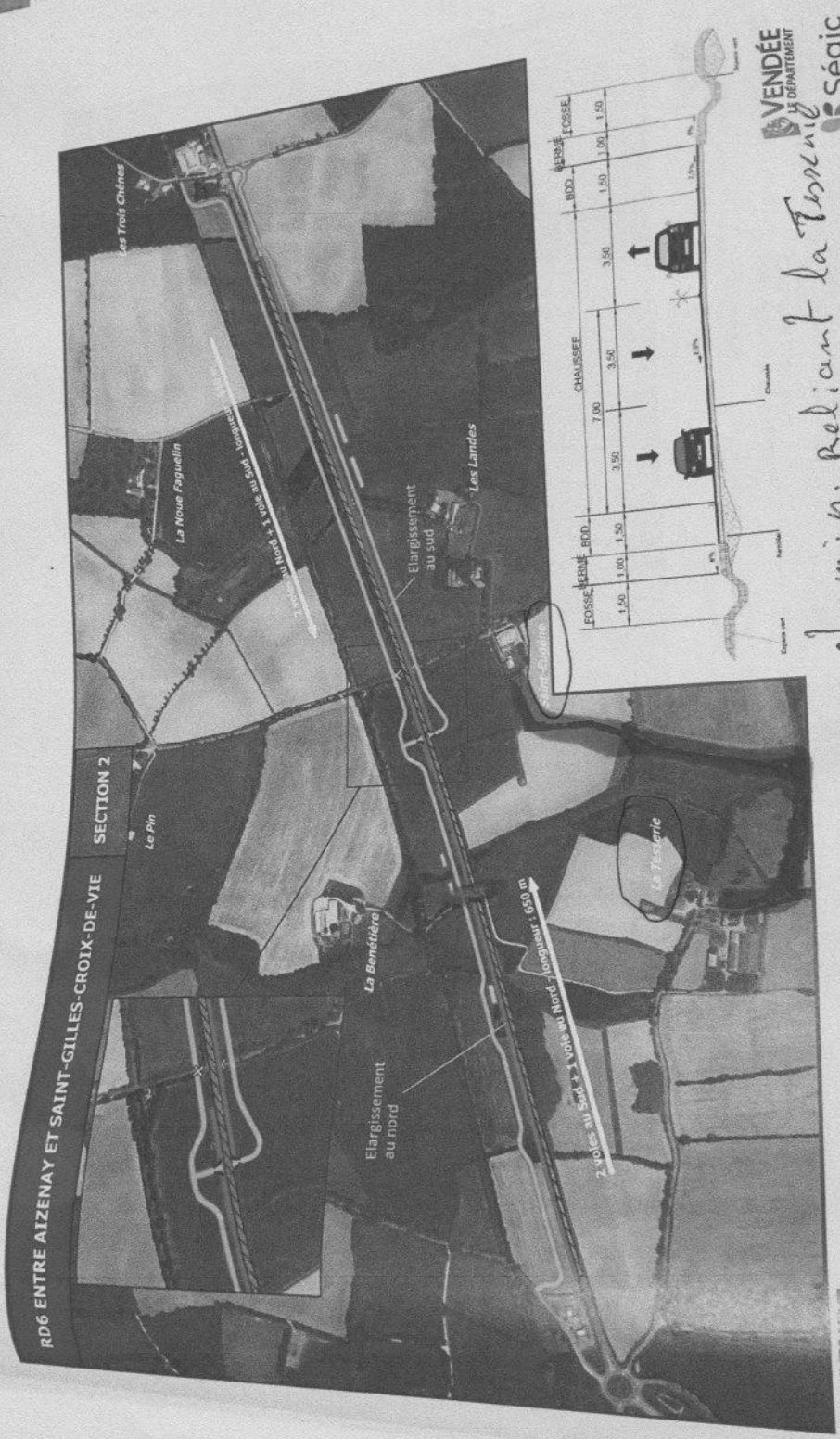


Jean Claude Bruneleau



Monique Bruneleau





VENDÉE
 DÉPARTEMENT
 Ségic

Fond: Orthophotos

chemin reliant la Tasserie
 à Saint Eugène.

BOVDOC

GARE BRUNELIER
 LES TERNES
 85220 COTOC.